

Mémo

Le 23 septembre 2010

Destinataire : Mme Anne-Lyne Boutin
Anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca

Total de page(s) : 2

Expéditeur : M. Denis Lacasse, directeur régional
Fédération de l'UPA de la Beauce

Bonjour Mme Boutin,

Pourriez-vous remettre à votre collègue M. Rafaël Carvalho la liste ci-joint. Celui-ci m'en a fait la demande hier. Merci !

Note à M. Carvalho

L'item 5 pourrait être remplacé plus haut dans la liste dépendamment de l'importance des impacts que le projet occasionnera chez M. Pépin. Comme ceux-ci seront connus seulement à la suite de l'information que l'on obtiendra de la compagnie au point 2, il est difficile aujourd'hui de le situer dans la liste.

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA BEAUCE



2550, 127^e Rue
Saint-Georges G5Y 5L1
Téléphone : (418) 228-5588
Télécopie : (418) 228-3943

LISTE DES POINTS À DISCUTER

- 1- Localisation des éoliennes
- 2- Localisation des chemins
- 3- Troubles, inconvénients, risques – article 4.0
- 4- Protocole d'entente
 - A) Différents articles :
2.2 - 2.1.3 - 3.1.4 - 3.1.10 - 3.2.4 - 3.2.5 - 3.3.1 - 7.3
 - B) Durée de l'entente
 - C) Signataires de l'entente
 - D) Annexe 2 (quittance)
 - E) Détection des fuites, art. 3.2.5
 - F) Ligne électrique 3.1.2
 - G) Tubulure 3.1.10
 - H) Projection glace 3.2.4
 - I) Entailles 3.3.1
 - J) Gravière permis 3.1.7
 - K) Drainage érosion 3.1.3
 - L) Travaux sylvicoles 3.1.6
 - M) Inventaire 2.2
 - N) Divers
 - Déboisement 3.1.5
 - Planification chemin 3.1.1
 - Terme et résiliation 6.0
 - Disposition diverse 7.5
- 5- Cas particulier M. Luc Pépín